

LA

Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse. — IV Correspondance romaine. — V L'écriture de Pie X. — VI Aux prières. — VII La musique religieuse de demain : instantané d'une conversation entre maître et élève (2me article.)

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 30 octobre

Fête de la Toussaint, jeûne de la vigile, commémoration des défunts, (1) premier vendredi du mois, et dans le diocèse de Joliette fête de S. Charles Borromée, titulaire de la cathédrale.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 6 novembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Hubert et de Saint-Charles (Montréal et Lachenaie).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité du titulaire de Saint-Malachie (Mayo).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Charles.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Saint-Charles (Mastigouche).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité des titulaires de Saint-Malachie (Melbourne) et de celui de Saint-Charles (Garthbay).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Saint-Malachie (Ormstown).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Solennité du titulaire de Saint-Charles (Cathédrale).
J. S.

(1) En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quelque exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgences chaque jour ; 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite d'église ou de chapelle publique (non semi-publique), dans le cours du mois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre.